



Conditions générales (CG) Ateliers - Cours - Formations

Dernière mise à jour - Mai 2024
(Etabli dans le cadre de la législation Suisse en vigueur)

1. Ethique

Au sein de mes ateliers, de mes cours et de mes formations, j'accorde la plus grande importance au **respect de chacun**.

Est garanti :

- ✓ La qualité de l'enseignement, des outils et des supports de cours qui se veulent **professionnel** ;
- ✓ La **transparence** des informations fournies ;
- ✓ La **confidentialité** sur les témoignages ainsi que les échanges ;
- ✓ Un **suivi attentif et personnel** du-de la participant-e ;
- ✓ Une **évaluation** des acquis ;
- ✓ Une **évaluation** de la satisfaction ;
- ✓ Au besoin, un suivi personnel à l'issue du cours ou de la formation.

2. Inscription - Annulation - Absence

L'**inscription** se fait **en ligne via agenda.ch**, vous trouvez toutes les informations sur le site www.essentianaturo.ch sous la **rubrique « Espace Ateliers-Cours-Formations »**.

Les **places sont réservées selon l'ordre d'arrivée d'inscription-s**. Un minimum de participant-e-s est requis pour l'ouverture d'un atelier, d'un cours ou d'une formation et, est spécifique à chacun.

L'**inscription est validée lorsque** vous avez reçu, par écrit (courrier postal et/ou électronique), la **confirmation définitive** de votre participation (au plus tard 1 mois avant la date prévue).

Tout atelier, cours ou formation souscrit-e et confirmé-e, est du-e. Il en va de même pour ce qui est d'une **absence injustifiée (non présentation)** d'un-e participant-e lors d'un-e atelier/cours/formation.

Un entretien individuel est requis lors de l'inscription au cursus de 150H en aromathérapie intégrale (médicale & scientifique).



En cas de désistement pour cause de force majeure (décès d'un proche, accident/maladie sur présentation d'un certificat médical), seule une **demande écrite envoyée par mail**, au **minimum 24 heures avant le début de l'atelier/du cours/ de la formation**, sera prise en considération.

Dans ces seuls cas de figure, une note de crédit vous parviendra, par mail, afin de la faire valoir (sans date limite) sur un autre atelier, cours ou formation de votre choix.

Pour les formations (cursus pro), dès que votre inscription définitive sera confirmée, aucun remboursement ne sera effectué, en cas de désistement pour cause de force majeure.

Essentia NaturÔ se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure (décès d'un proche, accident, maladie etc.). Cependant, Essentia NaturÔ s'engage à remplacer l'atelier/cours/formation qui n'aurait pas pu avoir lieu en temps et en heure. Aussi, une note de crédit vous parviendra, par mail, afin de la faire valoir (sans date limite) sur un autre atelier, cours ou formation de votre choix.

3. Modalités de paiements

A l'issue de votre paiement, une facture ou une quittance vous est fournie.

Atelier-s

Le montant total est dû avant l'atelier. Possibilité, avec accord préalable, de payer sur place le jour même en liquidité ou par TWINT (CHF 2.--) supplémentaire.

Cours

Le montant total est dû avant le début du cours. Possibilité, avec accord préalable, de payer sur place le jour même en liquidité ou par TWINT (CHF 2.--) supplémentaire.

Pour ce qui est des week-ends de cours le 50% est dû à la réservation. Le 50% restant doit être payé un mois avant le début du cours.

Cours privé

Le montant total est dû avant le début du cours. Possibilité, avec accord préalable, de payer sur place le jour même en liquidité ou par TWINT (CHF 2.--) supplémentaire.



Formation-s

- ❖ Aromathérapie intégrale (médicale & scientifique) (cursus 150H)

A l'inscription : arrhes par versement bancaire, CHF 300.–.

Le solde doit être versé, par versement bancaire, au plus tard un mois avant le début de la formation.

Au besoin, selon discussion et accord préalable, un arrangement de paiement peut-être accordé, à certaines conditions.

Mandat Formation-s entreprise

50% du montant total est dû à la conclusion du contrat. Le 50% restant doit être versé, au plus tard, 48H avant le début de la formation.

Coordonnées bancaires

IBAN CH03 8080 8002 4332 9966 1

Banque Raiffeisen Neuchâtel & Vallées - Essentia NaturÔ, Valérie LIAND, Treitengasse 20, 3225 Müntschemier (BE)

4. Emplacement-s des ateliers/cours/formations

Les ateliers/cours/formations sont dispensés, en principe, dans une salle de cours réservée selon les besoins logistiques spécifiques de l'atelier, du cours ou de la formation (suisse romande). Ils peuvent parfois être donné en extérieur.

De plus, selon demande préalable, par mail, il est possible d'organiser un atelier à votre domicile (VS-VD-GE-FR-NE-JU-BE).

Pour de plus amples informations, merci de bien vouloir vous référer à la fiche descriptive (PDF) de l'atelier/cours/formation concernés, sur le site www.essentianaturô.ch sous la rubrique « Espace Ateliers-Cours-Formations ».

Vous trouverez également des indications spécifiques à chaque atelier/cours/formation lors de votre réservation sur agenda.ch.



5. Support de cours – Matériel

Le support de cours ainsi que le matériel nécessaire (pratique) sont **inclus dans le prix d'inscription à un-e atelier/cours/formation**. Il en est de même pour la délivrance d'une attestation de participation à un cours (formation continue) ainsi que d'un diplôme lors d'une formation diplômante (formation pro).

Les supports pédagogiques y compris photos illustrées dans ces supports sont la propriété exclusive du-de la participant-e.

© L'ensemble des supports pédagogiques et photos illustrées (non libre de droit) ne peuvent être repris (reproduction) ou diffusés sans, au préalable, l'accord écrit de sa rédactrice. Sans accord écrit, ils sont la propriété exclusive d'Essentia NaturÔ - Valérie LIAND.

6. Attestation – Certificat & Diplôme

Une attestation de participation est décernée à l'issue d'un cours, pour autant que le-la participant-e puisse justifier d'au minimum **80% de présence**. Pour les cours, les acquis sont validés sous forme d'évaluation, à l'issue de celui-ci.

Un diplôme est décerné à l'issue d'une formation pro (diplômante) pour autant que le-la participant-e puisse justifier d'au minimum **80% de présence** et que le-la participant-e ait réussi son évaluation finale avec un minimum de 60 points/100.

7. Vol – Accident

Vol

Le-la participant-e est responsable de l'entier de ses effets personnels durant les ateliers/cours/formations. Essentia NaturÔ décline toute responsabilité en cas de vol.

Accident

Il est de la responsabilité de chaque participant-e de s'assurer, de sa couverture personnelle, en cas d'accident.



En vous remerciant d'avoir, au préalable, pris connaissance de l'entier des présentes conditions générales, je vous souhaite beaucoup de satisfaction à découvrir, redécouvrir ou approfondir le monde du Végétal, de la naturopathie et de la thérapeutique au travers des différent-e-s ateliers/cours/formations proposés.

Valérie LIAND

Administratrice & Formatrice ateliers/cours/formations
Thérapeute - Naturopathe MCO en formation
Formatrice d'adultes - Certificat FSEA
(Brevet fédéral en cours)